



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

DISCOURS

DE

MADAME LE MINISTRE DES POSTES ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

A L'OCCASION DE LA PREMIERE EDITION DE L'IT FORUM TOGO

Lomé, le 8 septembre 2016

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, chers collègues,
Monsieur le Directeur Général de l'ARTP,
Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés,
Messieurs les Directeurs Centraux et Directeurs des services administratifs,
Mesdames et Messieurs partenaires de l'événement,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers passionnés des TIC,

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année, au Togo, la première édition de l'IT Forum, sur le thème « *Le Togo face aux défis de l'administration électronique et de la transformation numérique* ». Cette journée nous permettra d'appréhender la promotion de l'usage des TIC comme vecteur de transformation et de modernisation des entreprises et des administrations.

A l'heure actuelle, les nouvelles technologies, connaissent une forte expansion dans tous les secteurs d'activité et auprès d'une grande partie de la population. Les bénéfices de ces technologies numériques doivent être valorisés et mis au service du développement.

En charge de la transformation numérique du Togo, il est de ma responsabilité de promouvoir le digital en tant qu'outil de développement économique et social. En effet, j'ai pour conviction que les TIC jouent un rôle-clé dans l'accès au savoir, la croissance économique, la création d'emploi ou encore l'intégration des différentes minorités sociales qui existent au sein de nos sociétés.

Au-delà de la mise à jour du cadre réglementaire, les deux plus grands défis pour créer un environnement favorable à l'expansion du numérique au Togo sont :

- l'aménagement numérique du territoire, à savoir l'accessibilité à Internet ; et
- la démocratisation des usages et outils numériques.

L'accessibilité à l'Internet passe par le renforcement des infrastructures télécoms existantes et le déploiement de nouvelles infrastructures, pour assurer la qualité des services proposés à des prix abordables. C'est pourquoi, le ministère mène deux projets principaux, dénommés e-gouvernement et WARCIP.

Le projet e-gouvernement, dont une présentation vous sera faite plus en détail par Monsieur Bagolibe, a permis pour sa première phase, de déployer un réseau de fibre optique à Lomé, reliant près de 475 bâtiments administratifs, lycées et hôpitaux publics, à l'Internet très haut débit.

Le projet WARCIP quant à lui consiste notamment en la création d'un centre de données, un « Data Center » dont les équipements et l'espace pourront être loués aux entreprises. Ce projet vise également à mettre en place un point d'échange internet (IXP) donnant l'opportunité aux différents

fournisseurs d'accès Internet d'échanger du trafic Internet entre leurs réseaux, ce qui permettra aux opérateurs et FAI de réduire leurs coûts et, par conséquent leurs tarifs.

Nous travaillons également sur la mise en place de hotspots wifi dans certains endroits stratégiques tels que les universités et les places publiques des grandes villes du pays.

Au-delà de ces travaux d'infrastructures, des initiatives sont mises en œuvre pour accroître la pénétration des TIC à tous les niveaux de la vie socioéconomique à travers la démocratisation des usages (administration publique, secteur privé, grand public, éducation, santé, etc.).

La pénétration des TIC dans notre société intervient à plusieurs niveaux : tout d'abord auprès de la population, auprès de l'administration puis auprès des entreprises.

En premier lieu, il s'agit d'offrir la possibilité à la population togolaise de pouvoir interagir pleinement avec le numérique et d'accéder aux terminaux et équipements informatiques (portables, ordinateurs, tablettes). C'est pourquoi, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre (l'Africa Code Week, l'organisation de formation en Pharo et Android), pour vulgariser l'outil informatique auprès des jeunes et initier à la programmation informatique. D'autre part, la suppression des taxes douanières sur l'importation de matériels informatiques, pour laquelle nous comptons sur votre soutien lors du vote de la loi de finance pour 2017, facilitera l'acquisition de ces biens.

Concernant les élèves, un projet de déploiement d'un environnement numérique de travail (ENT) comprenant la mise à niveau des outils TIC, la gestion de la vie scolaire et la mise à disposition du contenu éducatif par le numérique est en cours de déploiement dans les lycées technique scientifiques et les centres de formation professionnelle. Notre objectif est de le finaliser d'ici la fin de l'année. L'ENT sera ensuite généralisé aux autres établissements publics.

L'administration est également concernée, avec la mise œuvre d'une conduite du changement au sein du gouvernement pour encourager la transition numérique et la modernisation de l'administration togolaise. Un système de messagerie hautement performant, sécurisé et fonctionnellement plus riche inscrit dans le domaine « gov.tg » ainsi que les services de travail collaboratif (agenda, partage de dossiers etc..) associés à ce système ont été déployés. Le projet d'écosystème digital quant à lui, consiste en la mise en place d'un portail (www.togo.gouv.tg), qui regroupe l'ensemble des sites web des principales institutions de la République. Ce portail, véritable vitrine du Togo sur internet, permet de mieux informer les citoyens et de faire la promotion du Togo à l'international. Un espace dédié aux formalités et informations du citoyen a également été créé pour faciliter vos démarches administratives depuis le site www.service-public.gouv.tg.

Enfin, les entreprises ne sont pas non plus épargnées par cet élan de modernisation par la pénétration des outils TIC avec le déploiement prochain du service de création d'entreprises en ligne.

Sur notre continent, l'outil de télécommunication le plus répandu est le téléphone portable avec près de 41% de la population africaine qui l'utilise.

Partant de ce constat, les opportunités offertes par le numérique pour faciliter notre quotidien et favoriser l'accès à l'information et aux divertissements doivent en priorité être accessibles depuis un téléphone portable.

Le mobile n'est plus uniquement un moyen de communication traditionnel. Il est désormais utilisé pour des services complémentaires, pour faciliter l'accès à des services primordiaux comme l'éducation, la santé mais également l'inclusion financière grâce à la création de portemonnaies électroniques et le développement d'applications mobiles diversifiées.

Ce constat vaut également pour le Togo, c'est pourquoi, en collaboration avec mes collègues, plusieurs projets sont menés pour mettre les opportunités offertes par le numérique au service des citoyens.

Dans le secteur de l'agriculture par exemple, le mobile est devenu un outil pour les transferts monétaires. Le projet AgriPME en plus de l'identification de tous les agriculteurs, permet de réaliser la distribution des subventions agricoles via portemonnaie électronique à plus de 150.000 paysans vulnérables. Nous sommes à mi-parcours de cette mise en œuvre avec plus de 80 000 paysans enregistrés dont 34% qui ont déjà utilisés la plateforme de paiement mobile pour acheter des engrais.

Dans le secteur de l'administration territorial et de l'hydraulique, le mobile, associé à des plateformes de traitement de données, est utilisé pour la remonté d'information.

Pour rapprocher l'administration centrale des localités, le projet e-Village, qui est un dispositif composé d'un mobile, d'une carte sim, d'un crédit mensuel et d'une plateforme de recueil et traitement des données, a été lancé en mars dernier. Plus de 4400 chefs de village et canton sont concernés. Un certain nombre de données et d'informations seront donc remontées à l'administration par le biais de sondages.

De même, le projet de « Suivi Des Ouvrages De Forage Et Des Indicateurs Pour L'Eau » dénommé SOFIE, consiste en la mise en place d'une solution basée sur la téléphonie mobile pour détecter les pannes et réduire les délais d'intervention pour assurer un fonctionnement optimal des ouvrages de forage à l'échelle du pays. Une phase pilote a démarrée en mai 2016 avec 1.000 puits et forages.

Le ministère, le régulateur ainsi que les opérateurs télécoms œuvre ardemment au renforcement des infrastructures télécoms de notre pays. Ce forum est une excellente occasion pour la mise en avant du travail en cours, de l'état des lieux du secteur et des recommandations à recevoir.

Je vous souhaite donc que cette journée vous soit profitable et puisse répondre à vos interrogations.

Je vous remercie de votre aimable attention !